

# L'abbé de Louvois

## Bibliothécaire du roi, 1684-1718

**Thierry Sarmant**

DANS **REVUE DE LA BNF 2012/2 n° 41**, PAGES 76 À 83  
ÉDITIONS **BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE**

ISSN 1254-7700

ISBN 9782717725100

DOI 10.3917/rbnf.041.0076

Date de mise en ligne : 20/09/2012

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-de-la-bibliotheque-nationale-de-france-2012-2-page-76?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Bibliothèque nationale de France.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.



1. L'abbé de Louvois (1675-1718), par Jean-Louis Rouillet  
d'après Nicolas de Largillière, 1697  
BNF, Estampes et Photographie, N-3

# L'abbé de Louvois

## Bibliothécaire du roi, 1684-1718

THIERRY SARMANT

L'administration de l'abbé de Louvois est la plus longue de l'histoire de la Bibliothèque : elle a duré trente-cinq ans, de 1684 à 1718. Elle n'a pourtant qu'assez peu retenu l'attention jusqu'ici, éclipsée qu'elle est d'un côté par le ministère de Colbert (1664-1683) et de l'autre par la figure de l'abbé Bignon (1718-1741).

QUELQUES ANNÉES avant son arrivée au pouvoir, Jean-Baptiste Colbert avait mis la main sur la Bibliothèque du roi en y plaçant des hommes à lui : tandis que le maître de la Librairie, Jérôme Bignon, perdait toute autorité effective, Colbert faisait donner la charge de garde de la Bibliothèque à son plus jeune frère, Nicolas (1656), puis à son fils puîné, Louis (1676). La gestion quotidienne de l'établissement fut confiée à un client du ministre, Pierre de Carcavi, ancien conseiller au Parlement de Toulouse, qui rendait compte directement à Colbert, devenu surintendant des Bâtiments en 1664<sup>1</sup>.

### Louvois successeur de Colbert

Le jour même de la mort de Colbert, le 6 septembre 1683, son rival Louvois, secrétaire d'État de la Guerre, lui succéda comme surintendant des Bâtiments, évinça les Colbertides de la Bibliothèque et mis en place ses propres créatures<sup>2</sup>. Pierre de Carcavi fut renvoyé et remplacé d'abord par l'abbé Gallois, puis par l'abbé de Varès, qui mourut dès 1684, et enfin par Melchisédech Thévenot. Jérôme Bignon et Louis Colbert furent contraints de démissionner de leurs charges respectives, qui furent réunies, le 2 avril 1684, en une seule charge de « bibliothécaire du roi ». Elle fut donnée au quatrième et dernier fils du mar-

quis de Louvois et d'Anne de Souvré, Camille Le Tellier, qui venait d'être nommé abbé de Bourgueil et de Vauluisant<sup>3</sup>.

La nouvelle charge devait « être exercée à l'avenir sous l'autorité et direction du sieur marquis de Louvois et de ses successeurs, surintendants de nos Bâtiments, jardins, arts et manufactures de France ». Le 15 avril, le nouveau titulaire reçut un brevet d'assurance de 126 000 livres. C'est à cette époque que l'expression « bibliothécaire du roi » commença à désigner couramment la charge de chef de la Bibliothèque. Auparavant, le nom de bibliothécaire désignait indifféremment le maître de la Librairie, le garde de la Bibliothèque, titulaires tous deux d'un office, ou le « commis à la garde », qui n'était qu'un simple employé.

Camille, né le 11 avril 1675, était âgé de neuf ans lors de sa nomination et déjà connu sous le nom d'« abbé de Louvois ». Louvois confia la direction effective de la Bibliothèque à son frère cadet et confident, Charles-Maurice Le Tellier. Personnalité non moins truculente que son aîné, Charles-Maurice était un des prélats les plus en vue du clergé de France : maître de la chapelle du roi depuis 1665, archevêque de Reims depuis 1671 et conseiller d'État d'église depuis 1679. Déjà couvert d'honneurs, il pouvait en

1 Sur l'histoire de la Bibliothèque à cette époque, on se reportera au livre de Simone Balayé, *La Bibliothèque nationale des origines à 1800*, Genève, Droz, 1988, p. 119-121, 140-145. 2 La « prise du pouvoir » de Louvois à la surintendance est détaillée dans Thierry Sarmant, *Les Demeures du Soleil. Louis XIV, Louvois et la surintendance des Bâtiments du roi*, Seyssel, Champ Vallon, 2003, p. 51-65. 3 Jérôme Delatour et Thierry Sarmant, « La charge de bibliothécaire du roi aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 152, n° 152-2, 1994, p. 465-502.



2. Louis XIV, Colbert, Louvois, par Sébastien Le Clerc, vers 1683  
Collection de l'auteur

convoiter d'autres : le chapeau de cardinal, en premier lieu, et peut-être même une place au Conseil du roi, dans la lignée des cardinaux-ministres<sup>4</sup>. La Bibliothèque était traitée à peu près comme un des riches bénéfices ecclésiastiques dont le jeune abbé de Louvois était revêtu. L'âge venu, Camille prendrait le relais de son oncle à la tête du dépôt.

On doit à Louvois et à son frère le projet d'installer la Bibliothèque du roi dans de somptueux bâtiments qui devaient être élevés derrière les façades de la place Louis-le-Grand, dont la construction commença en 1685. Les difficultés financières de la seconde partie du règne firent abandonner ce bâtiment qui, s'il avait été réalisé, eût fait de Louvois le second fondateur de la Bibliothèque<sup>5</sup>. C'est également au crédit des Le Tellier que l'on doit porter l'ouverture régulière de l'établissement au public, qui eut lieu en 1692 : à partir de cette année-là, deux fois par semaine, une salle basse fut ouverte aux simples lecteurs, tandis que l'abbé de Louvois présidait une « conférence » de savants au premier étage.

### L'abbé prodige

Le jeune Camille avait reçu une éducation fort soignée, en rapport avec les ambitions que sa famille nourrissait pour lui. On lui donna pour professeurs les meilleurs maîtres parisiens : son précepteur fut Marc-Antoine Hersan, professeur de rhétorique au collège du Plessis; Jean Boivin lui enseigna le grec, Jean Vittement la philosophie, Philippe de La Hire les mathématiques. On le prépara aussi très tôt à des activités de représentation officielle. En 1686, quand les ambassadeurs de Siam vinrent visiter le château de Meudon, propriété de son père, en l'absence du ministre, c'est au jeune abbé qu'il revint de leur faire les honneurs de la maison. Il les reçut dans le vestibule et leur adressa un compliment; à la fin de la visite, il prit le thé avec eux « et leur dit tant de choses spirituelles et obligeantes qu'ils en furent charmés<sup>6</sup> ».

À l'âge de douze ans, Camille fut admis à converser sur Homère avec les savants qui fréquentaient la Bibliothèque, et Adrien Baillet, bibliothécaire du président de Lamoignon, rendit compte de cet exercice public comme d'un « miracle d'érudition » :

<sup>4</sup> Charles-Maurice Le Tellier mériterait une étude aussi bien pour son rôle politique que pour ses activités de collectionneur. On ne dispose à son sujet que du livre vieilli de l'abbé Joseph Gillet, *Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims. Étude sur son administration et son influence*, Paris, Hachette, 1881. <sup>5</sup> Voir Kinga Kantorska, « La bibliothèque du roi place Vendôme, du projet à l'échec », *Revue de la Bibliothèque nationale*, 1989, n° 34, p. 51-55; Thierry Sarmant, « La première place Vendôme », dans Thierry Sarmant et Luce Gaume (dir.), *La Place Vendôme. Art, pouvoir et fortune*, Paris, Action artistique de la Ville de Paris, 2002, p. 55-62; Pascal Liévaux, « Bibliothèque du roi », dans Alexandre Gady (dir.), *Jules Hardouin-Mansart, 1646-1708*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2010, p. 500-501. <sup>6</sup> *Mercurie galant*, septembre 1686.

Nous les embarrasserions [les ennemis de l'étude précocce] du spectacle nouveau que l'on vient de nous donner dans la Bibliothèque du roi, où les belles-lettres semblent enfin être remontées sur leur trône en la personne d'un jeune et illustre abbé de douze ans. Le public a reçu avec étonnement les preuves éclatantes qu'il lui a données d'une littérature fort avancée, mais en même temps fort solide et soutenue sur d'excellents fondements. On avait choisi pour être les témoins et les juges d'une érudition si extraordinaire la fleur des savants et l'élite des gens de lettres répandus dans Paris, c'est-à-dire tous gens difficiles dans leur goût, peu accoutumés à l'indulgence, bien résolus de ne se point laisser imposer ni par la naissance du jeune abbé, ni par sa qualité glorieuse de bibliothécaire du roi, ni par le grand nom d'un premier ministre qui honorait l'action de son fils de sa présence. [...] on ne fit point de grâce à l'illustre répondant, et que les plus critiques d'entre les savants qui y étaient entrés dans la résolution de n'y rien admirer, en sortirent tout interdits, bien heureux de pouvoir recouvrer la parole pour publier leur admiration. [...] M. l'abbé de Louvois avait pour agresseurs les plus doctes et les plus aguerris d'entre les prélats et les magistrats; et personne ne peut mieux qu'eux raconter la surprise et le contentement qu'ils ont eus de se voir désarmés avec tant de force, tant d'adresse et tant d'honnêteté par un enfant de douze ans<sup>7</sup>.

Les courtisans assistèrent à cet acte public comme à ceux des fils de Colbert, et les journaux officiels en rendirent compte avec louange. Louvois était au faite de sa puissance et ses fils paraissaient appelés aux plus hautes destinées. Le jeune abbé de Louvois semblait destiné à recueillir la succession de son oncle : à lui, seul ecclésiastique dans la jeune génération de la famille Le Tellier, d'être l'homme du clan au sein du clergé, à lui de cumuler les bénéfices et de forger une clientèle entre Église et État.

Le sort allait en décider autrement. Le 16 juillet 1691, Louvois mourut brusquement. Son fils puîné, le marquis de Barbezieux, lui succéda comme secrétaire d'État de la Guerre, mais ne recueillit pas l'intégralité de l'héritage politique de son père. Il ne fut pas admis au Conseil d'En-Haut; les fortifications quittèrent le département de la Guerre pour former un département autonome sous l'autorité de Michel Le Peletier de Souzy, qui prit le titre de directeur général; la charge de surintendant des Bâtiments, dont relevait jusqu'alors la Bibliothèque, passa à un autre proche de Louvois, Édouard Colbert de Villa-



3. Charles-Maurice Le Tellier (1642-1710), archevêque de Reims, dans sa bibliothèque, par Gérard Edelinck d'après Pierre Mignard, 1692

BNF, Estampes et Photographie, N-2

cerf, premier commis de la Guerre et inspecteur général des Bâtiments depuis 1686<sup>8</sup>. Cette nomination fut précédée d'une réorganisation des attributions de la surintendance : par un règlement du 25 juillet 1691, cette dernière perdit la tutelle des académies, de la Bibliothèque du roi et du Cabinet des médailles, qui furent confiés au secrétaire d'État de la Maison du roi. La surintendance des Bâtiments cessa ainsi d'être un ministère des Arts avant la lettre pour redevenir une simple administration des constructions royales. Le jeune abbé de Louvois resta bibliothécaire du roi en titre et l'archevêque de Reims conserva la direction effective de l'établissement, mais désormais ils eurent un supérieur hiérarchique qui n'était plus de leur famille.

<sup>7</sup> Adrien Baillet, *Jugements des savants sur les principaux ouvrages des auteurs*, t. IV, Amsterdam, Aux dépens de la compagnie, 1725, p. 107. <sup>8</sup> Sur la « révolution de 1691 », voir Thierry Sarmant et Mathieu Stoll, *Régner et gouverner. Louis XIV et ses ministres*, Paris, Perrin, 2009, p. 98-105.



4. Illustration de la thèse de l'abbé de Louvois, 24 août 1692  
BNF, Estampes et Photographie, AA6-THESES

#### L'archevêque de Reims et la Bibliothèque

En ces années 1690, l'influence des Le Tellier restait cependant considérable. Aîné des mâles du clan, Charles-Maurice faisait figure de véritable chef de la famille, bien davantage que son neveu Barbezieux, qui ne jouissait pas encore pleinement de la confiance de Louis XIV. La faveur royale ne faisait pas défaut au prélat : commandeur de l'ordre du Saint-Esprit en 1688, il fut nommé proviseur de Sorbonne en 1694, président de l'Assemblée du clergé de France en 1700 et doyen du Conseil d'État en 1701. Saint-Simon en a tracé un portrait fort suggestif :

Janséniste de nom, ennemi des jésuites, savant en tout ce qui était de son état pour le spirituel et le temporel, c'était avec de l'esprit un composé fort extraordinaire. Rustre et haut au dernier point, il était humble sur sa naissance à en embarrasser; extrêmement du grand monde, magnifique et toutefois avare, grand aumônier assez résident chaque année, gouvernant et visitant lui-même son diocèse qui était le mieux réglé du royaume

et le mieux pourvu des plus excellents sujets en tout genre qu'il savait choisir, s'attacher, employer et bien récompenser; avec cela fort de la cour et du plus grand monde, gros joueur, habile en affaires et fort entendu pour les siennes; lié avec les plus doctes et les plus saints de l'épiscopat, aimé et estimé en Sorbonne qu'il protégeait et gouvernait très-bien. C'était un homme fort judicieux et qui avait le talent du gouvernement<sup>9</sup>.

L'archevêque était connu pour ses formules à l'emporte-pièce, dont Madame de Sévigné et d'autres contemporains ont conservé le souvenir, pour son caractère colérique et aussi pour ses mœurs, qui ne passaient pas pour irréprochables.

Sous la houlette de ce personnage haut en couleur, Camille Le Tellier poursuivit ses études au collège puis à la faculté de théologie. Il soutint ses thèses de licence à l'âge de dix-sept ans en 1692 et fut reçu docteur en théologie en 1700. Ayant commencé à servir de collaborateur à son oncle dans la gestion du diocèse de Reims, il fut député du second ordre du

<sup>9</sup> Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Yves Coirault, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1984, t. III, p. 749. <sup>10</sup> Sur la carrière ecclésiastique de l'abbé de Louvois, on se reportera à Joseph Gillet, *Camille Le Tellier de Louvois, bibliothécaire du roi, chanoine de Notre-Dame de Reims, vicaire général de Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, 1675-1718*, Paris, Hachette, 1884.

clergé de ce diocèse lors de l'Assemblée du clergé de France de l'année 1700<sup>10</sup>. C'est alors, auprès de l'archevêque présidant l'assemblée, que l'abbé de Louvois « parut pour la première fois sur un grand théâtre. Son caractère y fut généralement goûté, on retrouvait en lui la capacité, le savoir, l'esprit de gouvernement, enfin toutes les bonnes qualités de son oncle, accompagnées de quelques autres qu'il pouvait avoir apprises de lui, mais qu'il n'en avait pas imitées<sup>11</sup>. » C'est-à-dire que tout en ayant les capacités administratives de Charles-Maurice, son neveu avait un plus aimable caractère. À la fin de l'année 1700, l'abbé de Louvois conclut sa formation par un long voyage en Italie. Il fut reçu dans les cours princières de la péninsule en fils et frère de ministre et acquit pour la Bibliothèque près de 3 000 volumes.

À l'orée du XVIII<sup>e</sup> siècle, un second décès pesa sur la carrière du jeune Louvois. Le 5 janvier 1701, alors qu'il se trouvait en Italie, son frère aîné Barbezieux mourut prématurément, trop jeune pour avoir pu assurer à sa famille la conservation de la charge de secrétaire d'État. L'archevêque de Reims était encore une puissance à la Cour, mais les Le Tellier n'étaient plus une famille ministérielle, tandis que croissait la faveur des ministres Phélypeaux, dont la Bibliothèque relevait depuis 1691. Louis Phélypeaux de Pontchartrain, contrôleur général des finances en 1689, avait succédé à Seignelay comme secrétaire d'État de la Maison du roi et de la Marine en 1690. En 1699, il quitta la charge de contrôleur général pour la dignité de chancelier de France et transmit son office de secrétaire d'État de la Maison du roi à son fils Jérôme, qui prit le nom de comte de Pontchartrain<sup>12</sup>. En face de ce lignage montant, les fils de Louvois faisaient pâle figure : Courtanvaux et Souvré, les aînés survivants de Camille Le Tellier, occupaient sans éclat des charges de cour (capitaine-lieutenant des Cent-Suisses de la garde pour le premier, maître de la garde-robe du roi pour le second) ; peu appréciés de Louis XIV, ils ne se maintenaient que grâce au souvenir des services rendus par leur père et par leur grand-père, le chancelier Le Tellier.

La position de l'abbé de Louvois était d'autant plus délicate que les Phélypeaux avaient, comme les Colbert et les Le Tellier avant eux, confié à l'un de leurs parents la mission d'être l'homme du clan dans



5. Almanach pour 1700, « Le chancelier de Pontchartrain prête serment entre les mains de Louis XIV le 9 septembre 1699 »  
BNF, Estampes et Photographie, OB-5 (1700)-FT 5

l'Église : la charge en revenait à l'abbé Jean-Paul Bignon, fils du dernier maître de la Librairie et neveu du chancelier de Pontchartrain. Grâce à la protection de son oncle, l'abbé Bignon obtint en quelques années des places qui auraient pu fort bien convenir à l'abbé de Louvois : conseiller d'État d'église en 1701, Jean-Paul se trouva propulsé fort jeune au sommet de la hiérarchie administrative ; directeur de la Librairie, placé par le chancelier à la tête des académies, il exerça des attributions en rapport étroit avec celles du bibliothécaire du roi au moment où Camille Le Tellier commençait à en remplir les fonctions<sup>13</sup>.

<sup>11</sup> « Éloge funèbre de l'abbé de Louvois », *Œuvres de Fontenelle*, Paris, Belin, 1818, p. 276. <sup>12</sup> Sur les Pontchartrain, voir T. Sarmant et M. Stoll, *Régner et gouverner, op. cit.*, p. 115-120 ; Charles Frostin, *Les Pontchartrain, ministres de Louis XIV. Alliances et réseau d'influence sous l'Ancien Régime*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006 ; et Sara Chapman, *Private Ambition and Political Alliances. The Phélypeaux de Pontchartrain and Louis XIV's Government, 1650-1715*, Rochester, University of Rochester Press, 2004. <sup>13</sup> Françoise Bléchet, *Recherches sur l'abbé Bignon (1662-1743), académicien et bibliothécaire du roi, d'après sa correspondance*, thèse de l'École nationale des chartes, 1974.

Entre 1701 et 1710, l'abbé de Louvois cumula la direction de la Bibliothèque avec l'emploi de grand vicaire et d'official de l'archevêché de Reims. Nommé membre honoraire de l'Académie des sciences en 1699, lors de la réorganisation de cette compagnie, il entra à l'Académie française en 1705 et à l'Académie des inscriptions en 1708. « Il était en fait de sciences, écrit Fontenelle, une espèce de cosmopolite, un habitant du monde savant. »

Dans les actes de son administration à la Bibliothèque, l'abbé de Louvois adopta la titulature de « bibliothécaire du roi, intendant et garde du Cabinet des médailles et raretés antiques et modernes de Sa Majesté ». Souvent retenu à Reims, il laissa une grande autonomie aux deux « commis à la garde », Marc-Antoine Oudinet, qui s'occupait du Cabinet des médailles, alors installé à Versailles, et Nicolas Clément, qui prenait soin de la Bibliothèque à Paris. De son côté, le bibliothécaire se consacra aux grandes acquisitions et aux projets toujours repoussés d'installation dans de nouveaux locaux. Alors que la guerre de la Ligue d'Augsbourg puis la guerre de Succession d'Espagne mettaient les finances du royaume à rude épreuve, l'abbé et ses adjoints continuèrent à enrichir la Bibliothèque, dans la droite ligne de la politique menée par Colbert et poursuivie par Louvois. Aux acquisitions onéreuses se joignirent des dons et legs importants : manuscrits de l'archevêque de Reims (1701 et 1710), estampes de Gaignières (1715), papiers d'Hozier (1717). La Bibliothèque du roi n'était plus considérée comme une collection privée du monarque, mais bien comme une institution publique, destinée à traverser les siècles.

### Une carrière manquée

Le 22 février 1710, Charles-Maurice mourut subitement, comme son frère vingt ans plus tôt. Il instituait pour légataire universelle la marquise de Créqui, sa nièce, que la rumeur publique lui donnait pour maîtresse, et faisait de l'abbé de Louvois son exécuteur testamentaire. Le jour même du décès de l'archevêque, la marquise de Louvois, accompagnée de toute sa parentèle, alla à Marly demander la charge de maître de chapelle du défunt pour l'abbé de Louvois. « Le roi, note le marquis de Sourches, leur témoigna la part qu'il prenait à leur affliction, et la marquise de Louvois lui dit : "Sire, c'est Votre Majesté qui a fait la fortune de notre famille; je La supplie très humblement que

j'en puisse encore voir quelques restes, par l'honneur que V. M. fera à l'abbé de Louvois de lui donner la charge de maître de chapelle." Le roi lui répondit honnêtement, mais sans se déterminer à rien<sup>14</sup>. »

Finalement, l'abbé de Louvois ne recueillit aucune part des dépouilles de son oncle : l'archevêque d'Arles, François de Mailly-Nesle, créature des jésuites, fut transféré sur le siège de Reims ; le cardinal de Noailles fut nommé proviseur de Sorbonne ; Louis XIV refusa même au jeune Louvois la charge de maître de sa chapelle de musique, qui resta vacante pendant trois ans et fut donnée en 1713 au cardinal de Polignac. Dans l'éloge funèbre de l'abbé, Fontenelle fait allusion à ce mauvais traitement de la part du roi :

Quoiqu'il se fût toujours conduit avec sagesse entre les deux partis qui depuis un siècle font tant de bruit dans l'Église [les jésuites et les jansénistes], l'archevêque, peu favorable au plus puissant des deux, lui avait rendu son neveu fort suspect. M. l'abbé de Louvois eut beau garder toute la modération que l'obscurité des matières et l'esprit du christianisme sembleraient exiger de tout le monde, on ne s'en contenta pas, et les canaux par où passaient les grâces ecclésiastiques paraissaient mal disposés à son égard<sup>15</sup>.

Ce qui, traduit de la langue académique, signifie que l'abbé de Louvois était suspect de jansénisme et qu'il avait contre lui le confesseur du roi, le Père de La Chaise puis le Père Le Tellier (sans lien de parenté avec la famille ministérielle du même nom), et Madame de Maintenon. Saint-Simon dit plus clairement :

[L'abbé] n'eut pas loisir de mûrir et de s'accréditer assez pour vaincre auprès du roi les soupçons que les jésuites et Madame de Maintenon, par Saint-Sulpice, lui donnaient sans cesse de l'éducation ecclésiastique du neveu de l'archevêque de Reims, que les jésuites avaient toujours regardé comme leur ennemi, et donné, par conséquent, pour un dangereux janséniste. Ce manège avait perdu l'abbé de Louvois dans l'esprit du roi, et quelques bagatelles de première jeunesse, qu'en ce genre il ne pardonnait jamais. Ainsi l'abbé de Louvois avait vu les premiers postes lui échapper<sup>16</sup>.

L'archevêque décédé, les Le Tellier n'étaient plus qu'une famille de cour parmi d'autres, alliée sans doute aux plus grandes maisons de l'ancienne aristocratie, mais privée désormais de tout poste clef dans le gouvernement.

<sup>14</sup> *Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV*, publ. par le C<sup>ie</sup> de Cosnac, Arthur Bertrand et Édouard Pontal, Paris, Hachette, 1882-1893, t. XII, p. 156. <sup>15</sup> « Éloge funèbre de l'abbé de Louvois », *Œuvres de Fontenelle*, op. cit. <sup>16</sup> Saint-Simon, *Mémoires*, op. cit., t. VII, p. 311.

La mort de Louis XIV et la régence de son neveu le duc d'Orléans ne changèrent guère le rapport de forces entre ces familles. Si Jérôme de Pontchartrain tomba en disgrâce, son père le chancelier, démissionnaire en 1714, conservait un grand prestige et un certain crédit personnel auprès du régent. Il ne fut nullement question de remplacer les Phélypeaux par les Le Tellier et la position de leurs cousins Bignon ne fut pas davantage menacée. Les changements dans l'organisation gouvernementale – les conseils polysynodiques remplaçant le contrôleur général et les secrétaires d'État – ne s'accompagnèrent d'ailleurs d'aucun mouvement d'envergure dans la haute administration, où la continuité entre les dernières années du règne du Roi-Soleil et la régence est parfaite<sup>17</sup>.

En 1717, le régent proposa à l'abbé de Louvois l'évêché de Clermont. S'enterrer au fond de l'Auvergne après avoir pensé devenir le premier pair ecclésiastique du royaume ! « L'abbé de Louvois, explique Saint-Simon, refusa l'évêché de Clermont, sous prétexte de sa santé, en effet parce qu'il s'était attendu longtemps aux plus grands postes et qu'il se trouvait vieux pour en accepter un si médiocre. Il n'était pas sans mérite, il avait de l'esprit, du monde et du savoir, et remplissait, par lui-même et avec réputation, la belle place dans les lettres de bibliothécaire du roi. » Clermont fut attribué à Jean-Baptiste Massillon, illustre prédicateur qui avait prononcé l'oraison funèbre de Louis XIV.

La dernière action publique de l'abbé de Louvois fut la réception de Pierre le Grand à la Bibliothèque du roi. Le 29 mai 1717, à onze heures du matin, le tsar arriva rue Vivienne : il était le premier monarque à visiter l'établissement depuis Louis XIV en 1681. Le bibliothécaire du roi lui fit voir des manuscrits grecs enrichis de miniatures et les pièces du « tombeau de Childéric » : apercevant la hache d'armes du roi, « le czar l'appliqua sur ses deux joues par une manière de vénération pour la valeur de cet ancien monarque des

Français », rapporte Jean Buvat, « écrivain » de la Bibliothèque<sup>18</sup>.

Souffrant de la maladie de la pierre, l'abbé de Louvois se résolut à subir l'opération dite de la taille, douloureuse et d'issue incertaine. Il fit son testament et résigna plusieurs de ses bénéfices. L'opération eut lieu le 29 octobre 1718 ; elle se passa mal ; une infection survint et l'abbé mourut le 5 novembre, âgé de quarante-quatre ans. Avant la fin de l'année, son éloge funèbre fut prononcé par Fontenelle à l'Académie des sciences. Le défunt fut enterré dans l'église du couvent des Capucines de la place Vendôme, dans la chapelle où se trouvait déjà le tombeau de son père. L'abbé Dubois, favori et conseiller intime de Philippe d'Orléans, recueillit la riche abbaye de Bourgueil. Dès le mois de décembre, l'abbé Bignon obtint du régent l'agrément de la charge de bibliothécaire du roi ; il reçut ses lettres de provision le 15 septembre 1719, près d'un an après sa prise de fonction.

Ainsi l'époque des Le Tellier apparaissait-elle *a posteriori* comme une parenthèse, presque une usurpation. Bignon s'appliqua d'ailleurs à souligner la continuité entre son administration et celle des magistrats lettrés du premier XVII<sup>e</sup> siècle, les frères Dupuy et Jérôme I<sup>er</sup> Bignon, le grand homme de la famille, dont le buste allait orner la Bibliothèque.

Avec le retour au régime des secrétaires d'État et la nomination du comte de Maurepas, fils de Jérôme de Pontchartrain et petit-fils du chancelier, à la tête du département de la Maison du roi, l'abbé Bignon jouit jusqu'à la fin de sa carrière d'un environnement exceptionnellement favorable. Proche parent du ministre tout en étant d'une génération plus âgé, doyen du Conseil privé, l'abbé Bignon parlait d'égal à égal avec son autorité de tutelle. Ce fut une des clefs – mais non la seule – de la réussite de son long mandat, de même que les succès de l'abbé de Louvois tinrent en leur temps à la puissance d'une famille qui avait occupé pendant plus d'un demi-siècle le premier rang dans l'État.

<sup>17</sup> C'est ce que démontre Alexandre Dupilet, *La Régence absolue. Philippe d'Orléans et la polysynodie (1715-1718)*, Seyssel, Champ Vallon, 2011. <sup>18</sup> Cité par S. Balayé, *La Bibliothèque du roi, op. cit.*, p. 143-144.